



Interrogatoire et prise d'empreintes subit au sein d'une entreprise

Par **ulyss**, le **20/11/2008** à **21:34**

Bonjour!

Je travail au sein d'une entreprise de ving salariés

Notre employeur a été victime de dégradation sur son vehicule a plusieurs reprise.

Convaincu que l'auteur faisait parti de l'entreprise, il dépose plainte contre X.

A la suite de cette plainte une enquete et mené par la gendarmerie dans l'entreprise.

Chaque salarier subit un interrogatoire plus une prise d'empreinte.

Je souhaiterais savoir si j'ai un recours juridique compte tenu du préjudice subit?

Merci d'avance à tous!